

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DES-LIONS

NOMBRE DE MEMBRES

Aff. au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Séance du 25 mai 2023

Date de convocation : 16/05/2023

Date d'affichage : 26/05/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq mai à vingt et une heure, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CHEVALIER, Maire.

Étaient présents : Mme BEAULIEU Valérie, Mme BOUTET Frédérique, M. BOUTY Anthony, Mme BROUSSE Vanina, Mme CHEVALIER Anick, Mme BONNETERRE Alexandra, Mme MEILLAT Marie-Odile, M. CHEVALIER David, M. COURTIOUX-DELAGE Mathieu, M. GEMEAU Stéphane, M. PAGNOUX Romain, M. PETUREAU Jean-Paul, M. VARDELLE Jean-Christophe.

Excusés : Mme FETIS Sandrine

Absent : M. LAFONT Serge.

Secrétaire de séance : Mme BEAULIEU Valérie.

Objet : Travaux bâtiment grange du Moulin de la Cour

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que nous venons de recevoir un accord de financement dans le cadre de la DETR 2023 à hauteur de 239 102.81 € pour le réaménagement et l'extension de la grange du moulin de la cour. Pour ce projet, le Département a également attribué une subvention de 28 000 €. Il convient maintenant de procéder à une consultation pour la maîtrise d'œuvre. Conformément au Code de la Commande publique, compte tenu de la première estimation des travaux, la passation de cette consultation se fera par la procédure restreinte de gré à gré.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité de ses membres présents :

- Demande à Monsieur le Maire de lancer la consultation simplifiée auprès de 3 architectes :
 - o SARL d'architecture THOLOS 87200 St-Junien,
 - o M. ANTOINE Daniel 16350 BENEST,
 - o Mme GAUNEAU Audrey 16500 ESSE.

Fait et délibéré en mairie, les, jour, mois et an que ce dessus,
Pour extrait conforme en mairie le 08/06/2023,
Le Maire David CHEVALIER,

Le MAIRE

David CHEVALIER

